SOUK-AHRAS

Un mort dans un accident sur le CW4

Une personne demeurant à El Magroune, dans la localité de Henancha, répondant aux initiales B. S., 41 ans, a trouvé la mort dans la soirée de mercredi dernier, une heure après la rupture du jeûne, dans un accident de la route survenu sur le chemin de wilaya n°4 reliant la commune de Tifech à M'daourouch, a-t-on appris auprès de la Protection civile. La victime, selon des témoins oculaires, a été percutée violemment par une voiture de marque Cielo au moment où elle traversait la route, lui causant des blessures graves à la tête et à l'abdomen.

Evacuée par les éléments de la Protection civile, elle rendra l'âme à son arrivée à l'hôpital de la daïra de M'daourouch. Selon toute vraisemblance, la personne décédée dans ce triste accident souffrait de troubles psychiques. Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale.

Barour Yacine

Photos : DR.

Un berger tué par la foudre à Taoura

Un berger, répondant aux initiales T. S., 18 ans, a péri, dans l'après-midi de mercredi dernier, foudroyé, alors qu'il faisait paître ses bêtes au niveau de la mechta Bouamoud, dans la localité de Taoura, à 30 km du chef-lieu de la wilaya de Souk-Ahras.

Le corps de la victime a été transporté à la morgue de l'Etablissement public hospitalier de Taoura pour autopsie.

B. Y.

Saisie de 162 tonnes de ciment

Le trafic du ciment est en passe de prendre des proportions démesurées au niveau de la wilaya de Souk-Ahras, en raison de la forte demande engendrée par le nombre important de projets en cours de réalisation dans la région. Les services du commerce ne baissent pas les bras pour contrôler les prix du ciment qui ont connu une hausse vertigineuse depuis plus d'une année due à la forte spéculation sur ce produit. En terme des chiffres, quelque 162 tonnes de ciment ont été saisies récemment par les brigades de contrôle des pratiques commerciales relevant de la direction du commerce. Cette saisie a été opérée lors de 7 interventions de contrôle au chef-lieu de la wilaya. Elles se sont soldées par des infractions liées notamment à la commercialisation du ciment en l'absence de facturations, à la pratique de tarification illégale, d'où le prix du sac de 50 kg qui oscille ces derniers jours entre 700 et 800 DA. Dans ce contexte, les infractions constatées dans ce cadre ont été sanctionnées par des procès-verbaux en attendant la traduction des contrevenants devant la justice.

B. Y.

ORAN

Les filles, attention à vos sacs à main !

Une bande de voyous sévit au centre-ville d'Oran, plus précisément à la rue Larbi Ben-M'hidi. Et la présence des forces de l'ordre ne parvient pas à les dissuader, puisque souvent, ils agissent non loin de ces dernières et parviennent à prendre la fuite sans être appréhendés.

Une situation de plus en plus inquiétante puisque, nous dit-on, les bandes qui agissent dans ce secteur avouent ne pas savoir qui est ce nouveau gang qui vient chasser sur son «territoire». Doit-on avoir une guerre des gangs pour que les citoyens se sentent en insécurité et se débarrassent des deux en même temps ?

Après avoir fait (à contrecœur) abandonner aux femmes le port des bijoux en or et aux hommes l'utilisation du portable et de mettre le portefeuille dans la poche arrière du pantalon, ce nouveau gang souvent armé de couteaux passe à une autre étape : agresser les hommes en les encerclant à plusieurs et les délester de leur argent et portables.

Quant aux femmes, un autre sort leur est réservé par ces voyous qui n'hésitent pas à leur arracher le sac à main pour prendre la fuite. Le plus ahurissant, c'est que souvent, il ne se passe que quelques minutes entre un vol et un autre, c'est dire que ces voyous ne craignent même pas d'être pris en flagrant délit.

Doit-on toujours se cacher derrière des constats et laisser la violence et les vols à la tire prendre de l'ampleur ? Quand est-ce que le citoyen pourra vraiment se sentir en sécurité ? Après avoir poussé les femmes à ne plus porter de bijoux en or, doivent-elles commencer à penser à se passer du sac à main ?

Amel Bentolba

AÏN-BEÏDA

Agression d'une jeune médecin dentiste

Agressions, vols et souvent même des crimes sont le quotidien des citoyens de la ville des Haractas. Il ne se passe pas un jour sans que l'on signale des agressions physiques sur des personnes.

Le dernier en date a eu pour victime une jeune dentiste, la trentaine, qui a fait les frais d'une agression par deux voyous au bord d'une moto «Ninja» à l'arme blanche lui causant une profonde blessure au niveau de la cuisse. Heureusement que le nerf fémoral n'a pas été touché.

Les deux malfaiteurs disparaissent ensuite dans la nature avec le sac à main de la victime comprenant une somme d'argent et des papiers personnels.

Cette ville, la plus grande cité de la wilaya, se particularise par l'existence d'un nombre important de vendeurs de grosses cylindrées appelées communément «Ninja».

Les motocyclistes, qui circulent en toute impunité, les utilisent pour commettre des agressions suivies de vol, notamment la nuit.

Le forum des sages de la ville lance un appel pressant aux autorités locales pour prendre les mesures nécessaires afin de juguler ce phénomène qui ne cesse de prendre de l'ampleur.

Moussa Chtatha

AÏN-TÉMOUCHENT

Les motocyclistes dictent leur loi

Les paisibles villes voisines de Aïn Témouchent, Hammam Bou-Hadjar et Aïn-El-Arba ne le sont plus en ces veillées ramadanesques, non pas en raison d'une animation culturelle qui est inexistante, mais en raison des bandes de motocyclistes qui perturbent la quiétude des citoyens avec les bruits sonores et nuisibles de leurs motos tout au long de ces nuits de ce mois sacré de Ramadan.

Les paisibles citoyens de ces deux villes ne passent plus les veillées ramadhanesques dans le calme dans leurs domiciles après le f'tour et ne peuvent pas suivre un programme de télévision avec les membres de leur famille.

Même les fidèles ne peuvent même pas prier dans la paix car les motocyclistes leur imposent leur loi en faisant ronfler les moteurs de leurs engins tout au long de la soirée et même durant la journée, au vu et au su de tout le monde, et ce sans qu'aucune personne ou autorité ne bouge le petit doigt. Ces motocyclistes, qui ôtent les silencieux de leurs motos créent un vrombissement assourdissant dans les places publiques, dans les mosquées et près des cafés défiant la population et même les services concernés qui ne font que scruter des yeux ces bécanes sans réagir.

Les nombreuses familles qui se hasardent à sortir la nuit pour changer d'air risquent d'être heurtées par ces chauffards nocturnes. Les citoyens espèrent que les autorités locales et les services de sécurité agiront vite pour mettre un terme à ces agressions sonores et physiques.

S. B.

La zlabia tunisienne très prisée

En dépit de son prix jugé quelque peu élevé (280 DA le kilo), la zlabia tunisienne ravit la vedette à sa concurente nationale dans la ville des Thermes, Hammam Bou-Hadjar.

En effet, dès les premières heures de la journée, des files d'attente se forment devant la boutique du pâtissier oriental (Tunisien de nationalité), située près du marché couvert de ladite ville. Les gens attendent jusqu'à 30 minutes pour être servis en cette zlabia qu'ils disent très savoureuse.

Toutes les personnes que nous avons interrogées sur les raisons qui les ont poussées à faire la queue pour acheter ce gâteau, nous ont expliqué qu'en plus de l'hygiène dans la préparation de cette zlabia, il y a la qualité du produit très succulent et mielleux qui les incite à choisir ce pâtissier très connu des Bouhadjariens puisqu'il exerce tout au long de l'année dans cette boutique.

D'autres personnes expliquent le choix de la zlabia tunisienne par leur fidélité à ce patissier, tandis que d'autres disent qu'elles sont obligées d'y acheter en raison de la fermeture des autres boutiques qui vendaient de la zlabia en période de Ramadan.

S. B.

TÉBESSA

Un véhicule transportant du carburant appréhendé

Malgré la lutte sans merci que mènent les différents services de sécurité contre l'exportation frauduleuse de différentes marchandises vers la Tunisie, le trafic de carburant prend chaque jour de l'ampleur et la contrebande sur les frontières continue à occasionner d'énormes pertes à l'économie nationale.

Au demeurant, la Gendarmerie nationale, les GGF et la police ont resserré l'étau autour des contrebandiers ces derniers temps dans les wilayas de Souk-Ahras Tébessa, Oum-El-Bouaghi et Khenchla.

En effet, il y a deux jours, les élément de la brigade mobile de la police judiciaire en patrouille dans la localité de Bir El-Ater, distante de 90 km de Tébessa, ont intercepté au niveau du quartier de l'aérport un véhicule de marque Toyota Hilux.

Le conducteur a refusé d'obtempérer ce qui a déclenché une course-poursuite. Son acolyte n'a pas trouvé mieux que de jeter les cinq barils d'une contenance de 1 000 litres de gasoil avant de prendre la fuite.

B. Y.

Arrestation de trois Marocains

Suite à des renseignements parvenus aux services de sécurité sur la présence de migrants clandestins originaires du Maroc dans la wilaya de Tébessa, une sourcière leur a été tendue par la police. L'opération s'est soldée par l'arrestation de trois personnes. Après une minutieuse enquête déclenchée par les services de sécurité, il s'est avéré que les trois individus interpellés ont pénétré sur le sol national sans passeport. Parmi eux figurait un qui faisait l'objet d'une décision d'interdiction d'entrer en Algérie. Les personnes arrêtées ont été auditionnées par les services de police en attendant leur comparution devant la justice pour entrée illégale sur le territoire algérien et immigration clandestine.

Il est utile de rappeler que les trois ressortissants marocains arrêtés ont passé des semaines au niveau de la wilaya d'Oran avant de regagner Tébessa par bus.

B. Y.

MOSTAGANEM

Un adolescent tué par un chauffard

Au bord de la RN23 qui relie Mostaganem à la ville de Relizane en contrebas du sens giratoire, un adolescent a perdu la vie la semaine dernière été fauché par une voiture. La victime, âgée de 16 ans, avec ses deux compagnons qui marchaient le long de la chaussée de droite ont été percutés de plein fouet par ce véhicule qui roulait, semble-t-il, à vive allure. L'un est mort sur les lieux tandis que les deux autres ont été évacués par le SAMU aux UMC. Le conducteur a été placé en garde à vue pour homicide involontaire.

A. B.